

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU MERCREDI 29 AVRIL 2015

SEANCE OUVERTE A 20 H. 00

Présents :

Mme Dominique HOWALD, Présidente
 Mmes Myriam BOUAOUAJA, Carole CATTANEO, Nathalie HENRIOD, Catherine
 POUPAERT, Christine RAMBACH
 MM. Jonathan CHRISTIN, Giorgio INCOGNITO, Livio LANZA, José NODA
 GONZALEZ, Yannick NOVELLE, André PHILIPP, conseillers

Exécutif :

M. Barthélémy ROCH, maire
 MM. Dominique NOVELLE, Michel APOTHELOZ, adjoints

Absent excusé :

M. Jean-Pierre GÖTZ, conseiller

Procès-verbal :

Mme Véronique DUPERRIER, secrétaire communale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE
- II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- IV. PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- V. VERIFICATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2014
- VI. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2014
- VII. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

* * * * *

La présidente, Madame Dominique HOWALD, ouvre la séance à 20h.00. Elle souhaite la bienvenue à tous les conseillers, et les remercie pour leur présence. Elle excuse l'absence de Monsieur J.-P. GÖTZ, conseiller. Au nom du Conseil municipal, elle présente ses condoléances à Monsieur Giorgio INCOGNITO pour le décès de son papa.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

La présidente demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des remarques ou des questions.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, la présidente demande aux conseillers de bien vouloir approuver ce procès-verbal. **9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, Madame BOUAOUAJA, absente lors de la dernière séance.**

20 h. 05 : Arrivée de Monsieur NODA GONZALEZ

II. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Aucun(e) président(e) de commission ne désirant prendre la parole, la présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

III. COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La présidente donne la parole au maire pour deux communications.

Elections

Le maire félicite les personnes qui ont été élues pour la prochaine législature.

Prochaine séance du Conseil municipal

Plusieurs membres ne pouvant pas assister à la séance qui avait été prévue pour le mardi 12 mai 2015, il propose que cette séance ait lieu le mercredi 20 mai 2015. Cette date convenant à presque toutes les personnes présentes, le changement est approuvé et la séance aura lieu à 19h.00.

La présidente donne la parole à Monsieur APOTHELOZ pour quatre communications.

Tournois de football et de pétanque pour les élus

Il informe les conseillers que la commune a reçu une proposition d'inscription pour les élus au 10^{ème} tournoi de football et au 2^{ème} tournoi de pétanque organisés par la Ville de Genève. Ces deux tournois auront lieu le dimanche 14 juin 2015. Les personnes intéressées à participer à ces tournois peuvent venir s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Le délai d'inscription est fixé, au plus tard, au mardi 05 mai 2015.

Invitation pour deux personnes pour un concert

Il informe les conseillers que la commune a également reçu une invitation pour deux personnes pour le samedi 09 mai 2015 à 19h.30 à la salle Franck Martin pour aller écouter et voir un extrait de l'Opéra «La fausse ingénue » de Mozart, en version concert, avec projection de photographies. Si quelqu'un est intéressé, il peut s'adresser au secrétariat de la mairie.

Commission « Manifestations, culture, sports et loisirs »

Il demande aux membres de cette commission de bien vouloir rester après la séance pour fixer une réunion, ceci pour avoir un retour du Bernex Ski Club sur la saison hivernale et une présentation des activités estivales.

Fête villageoise du dimanche 31 mai 2015

Il demande aux personnes qui ne se seraient pas encore inscrites pour cette fête de bien vouloir le faire rapidement.

Monsieur D. NOVELLE n'ayant aucune communication, la présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

IV. PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le maire et les adjoints n'ayant aucune proposition, la présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

V. VERIFICATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2014

La présidente informe les conseillers que pour effectuer cette révision, il faut nommer un(e) président(e) de vérification des comptes. Qui est intéressé(e) ? Madame BOUAOUAJA se propose. La présidente du Conseil municipal demande si tout le monde est d'accord. Cela étant le cas, Madame BOUAOUAJA distribue le travail aux conseillers.

Tous les classeurs contenant l'intégralité de la comptabilité 2014, le Grand Livre, les livres de caisse et de CCP, ainsi que deux exemplaires du rapport de la Fiduciaire Alexia sont à la disposition des conseillers pour pouvoir effectuer leur contrôle. Le maire, les adjoints et la secrétaire sont également à disposition pour répondre à toutes les questions.

A la fin de la vérification, la présidente de vérification demande aux conseillers s'ils ont encore des questions ou des remarques concernant les comptes. Cela n'étant pas le cas, la présidente du Conseil municipal passe au point suivant de l'ordre du jour.

VI. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2014

La présidente donne la parole au maire, Monsieur ROCH, pour la présentation du rapport financier de l'exercice 2014. Il propose de passer en revue les rubriques du compte de fonctionnement, ainsi que les différents tableaux demandés par le Département, et demande aux conseillers de l'arrêter s'ils ont des questions.

05.00.439.00 « Autres contributions »

Le montant inscrit sur cette rubrique provient d'une différence qu'il y avait, depuis de nombreuses années, sur le fonds « Taxe d'écoulement » qui est inscrit au bilan (actif / passif) et qui ne correspondait pas. Cette différence a donc été soldée, ce fonds allant bientôt disparaître, ce qui nous a donné un produit extraordinaire en 2014 de CHF 50'066.65.

08.21.331.00 et 08.00.331.10 « Amortissements nouvelle mairie »

Il avait été prévu un amortissement pour les travaux de la nouvelle mairie de CHF 37'750.00 (amortissement partiel), les travaux n'étant pas encore terminés. La délibération prise par le Conseil municipal mentionnant que cet amortissement débuterait en 2014, il a fallu faire un amortissement complet (1/30^{ème} du budget de CHF 2'000'000.00), à savoir CHF 66'000.00, et un autre amortissement de CHF 11'420.00 pour l'achat du bâtiment.

09.00.427.10 « Redevance S.I. »

Il y a une baisse de la redevance des SIG, car cette dernière correspond à un pourcentage des factures d'électricité des Aériens.

14.00.315.10 « Entretien du matériel »

Monsieur APOTHELOZ explique que cette rubrique n'a pas été dépensée en totalité car il était prévu un éventuel renouvellement des cylindres d'oxygène que les pompiers utilisent en intervention, et il s'est avéré que ces cylindres sont encore valables, selon l'Office fédéral concerné pour la validation de ces cylindres.

14.00.318.00 « Téléphone, assurance, feu »

Gros dépassement sur cette rubrique dû à un oubli par le secrétariat de certains montants dans le budget 2014. Cette erreur a été rectifiée dans le budget 2015.

33.00.314.02 « Travaux sur emplacements publics »

Monsieur D. NOVELLE explique le dépassement sur cette rubrique. Sur l'emplacement de la zone sportive actuelle, il y avait, durant environ trois ans, un dépôt de matériaux qui a servi de plateforme de stockage pour tous les travaux (Cadiom, zone 30 et zone sportive). Cela aurait dû être évacué après Cadiom et la zone 30, mais l'endroit a été conservé et a servi de parking pour les villageois durant les travaux. Au début des travaux de la zone sportive, il a fallu nettoyer cette zone, et le coût de ce travail n'ayant pas été prévu dans le budget voté, il a été pris dans le budget de fonctionnement.

34.10.331.00 « Amortissement zone sportive »

Cet amortissement a également dû être augmenté. Il avait été budgété pour 1/3 du montant total soit CHF 33'000.00, et il a été comptabilisé en totalité, soit CHF 96'667.00 (1/30^{ème} du coût total des travaux).

58.20.366.00 « Allocations sociales »

Dépassement sur cette rubrique dû au fait qu'il y a eu plusieurs demandes de personnes dans le besoin en 2014.

62.00.314.01 « Entretien des chaussées »

Monsieur D. NOVELLE explique que le gros dépassement de cette rubrique provient d'une part des travaux supplémentaires (consolidation du système d'empierrement) qui ont dû être faits lors de la réfection du chemin du Vieux-Bac. D'autre part, une conduite d'eau avait explosé lors des travaux du déplacement de la cabine SIG jouxtant la nouvelle mairie, et il avait fallu la réparer (ouverture de la route pour chercher la fuite, changer la canalisation ainsi que la borne hydrante).

71.10.314.01 « Entretien et réfection »

Un dépassement également sur cette rubrique car il a fallu refaire des canalisations et des mises à niveau des caniveaux, drainages, etc. au chemin du Vieux-Bac, car ces derniers étaient en mauvais état ou plus conformes suite aux précédents travaux.

72.00.314.00 « Entretien du matériel »

Aucune dépense sur cette rubrique car l'entreprise chargée de nettoyer les containers terriens a dû mettre un terme à ses activités suite à différents problèmes. Ces travaux d'entretien seront effectués cette année par une autre entreprise.

90.00.330.00 « Provision impôts »

Un montant de CHF 11'804.70 sur cette rubrique qui correspond à des irrécouvrables (montants d'impôts qui ne seront probablement jamais perçus). Ces irrécouvrables concernent aussi bien les personnes physiques, les personnes morales que la taxe professionnelle.

90.10.400.00 « Impôt sur revenu et fortune »

La commune a perçu environ CHF 170'000.00 de moins que prévu.

95.00.423.00 « Location immeubles – Fermages »

Une recette un peu plus importante sur cette rubrique. En effet, cette rubrique contient, entre autres, les fermages annuels des fermiers travaillant sur les terres de la commune. Un de ces fermages n'avait pas été mis à jour depuis plusieurs années, ceci en raison de travaux (gravières) qui avaient eu lieu sur cette parcelle. Le fermier ayant pu recommencer à cultiver sa parcelle, les loyers ainsi que la participation de l'entreprise ont été mis à jour.

L'exercice 2014 se solde avec un bénéfice de CHF 70'548.75. Le maire ayant terminé la présentation du compte de fonctionnement demande s'il y a des questions. Cela n'étant pas

le cas, il passe en revue les différents tableaux. Le maire précise que lors de la prochaine séance, les conseillers devront voter les délibérations concernant ces comptes.

Monsieur PHILIPP est surpris de constater que les entreprises paient relativement peu d'impôts à la commune par rapport à certaines années précédentes. Cela voudrait-il dire qu'elles sont domiciliées ailleurs ? Le maire répond tout d'abord qu'il y a peu de personnes morales sur la commune, et que les entrées estimées par l'administration fiscale les années précédentes étaient fausses. En 2013, la commune avait subi un redressement à ce niveau (- CHF 30'000.00) car elle avait trop comptabilisé les années d'avant.

Plus aucune question n'étant posée, la présidente passe au point suivant de l'ordre du jour.

VII. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

Projet de motion proposée par Madame HENRIOD

Elle donne la motion au maire et en donne lecture aux conseillers. Cette motion concerne des changements à apporter au règlement pour les vélos électriques.

Le maire dit qu'il a quatre mois pour répondre à cette motion. Il propose de passer cette motion en commission (mobilité ou autres), et celle-ci sera définie lors de la première séance de la prochaine législature. Monsieur CHRISTIN rappelle qu'il faudra que la commission choisie invite la personne ayant proposé la motion lors de ses débats.

Tout le monde est d'accord de renvoyer ce projet de motion en commission.

Demande de Monsieur Y. NOVELLE

Il dit qu'il était prévu de refaire le chemin de la Chênaz. Il aimerait savoir où cela en est car les promenades à cet endroit lorsqu'il fait mauvais temps sont assez périlleuses. Monsieur D. NOVELLE lui répond que ces travaux sont agendés.

Monsieur CHRISTIN propose que ce point soit passé en commission. Monsieur D. NOVELLE répond que ces travaux sont prévus mais que la commission pourra aller voir les autres chemins communaux.

Remarque de Madame HENRIOD

Elle informe les conseillers que lors du spectacle théâtral du 05 juin 2015 « Une Valse pour Genève », l'Association « Le Coup de Pouce » tiendra la buvette, mais il n'y aura que des boissons. Par contre, l'Association offrira des chips et des cacahuètes.

Informations de Monsieur PHILIPP

Il invite tout le monde à venir écouter le concert musical du vendredi 08 mai 2015 dans la salle V. Duillard.

Il informe également les conseillers que l'entraînement de la Course de l'Escalade aura lieu cette année à Aire-la-Ville. Ils proposent de venir le 1er novembre 2015. Monsieur APOTHELOZ lui rappelle qu'il faut qu'il réserve d'ores et déjà la salle polyvalente avec Monsieur SCHNEIDER.

La séance est levée à 21 h. 10.